



EN FIXANT LONGUEMENT LE MONTANT DE SA RÉMUNÉRATION, ON FINIT PAR DISTINGUER UNE TRÈS LÉGÈRE AUGMENTATION.



Lavalur le 31 mars 2016



DEGEL DU POINT D'INDICE !

**Le dégel du point d'indice a été obtenu par la mobilisation.
Les augmentations d'un niveau satisfaisant le seront par la même voie !**

A l'occasion du rendez-vous salarial du jeudi 17 mars, la ministre de la Fonction publique à annoncer le dégel de la valeur du point d'indice.

Cette annonce importante marque la fin d'une période inédite de près de 6 ans de gel de la valeur du point.

Cette rupture est à mettre au crédit de la mobilisation des agents de la Fonction publique et de leurs organisations syndicales. Avec les personnels, la CGT s'en félicite.

Cela étant dit, si on la rapporte aux pertes accumulées ces dernières années (6 % depuis 2010), l'augmentation annoncée, + 0,6 % en juillet 2016 et + 0,6 % en février 2017, est d'un niveau notoirement insuffisant au regard de la situation salariale des agents et des besoins de l'économie en termes de relance par la consommation.

Les agents de la Fonction publique ne peuvent rester la variable d'ajustements budgétaires des injustes politiques d'austérité.

Un service public efficace, au service d'une population en augmentation constante, implique aussi une reconnaissance par la rémunération de ses agents.

Les déroulements de carrières des agents de la Fonction publique ayant connu un net ralentissement, il est infondé et malhonnête d'affirmer qu'ils ont bénéficié d'augmentations significatives du pouvoir d'achat pendant la période du gel du point d'indice.

Pour la CGT, une augmentation significative du point d'indice, cumulée à un rattrapage des pertes accumulées, restent les revendications fondamentales après ces presque 6 années blanches.

Pour mémoire la valeur du point était bloquée depuis 2010 à 4.63 euros.

Au final la valeur du point passera progressivement à 4.6858 euros... !!! C'est pas délirant...

La ministre doit donc revoir sa copie et revenir avec des propositions réellement ambitieuses. Dans ces conditions, la CGT appelle les agents de la Fonction publique à poursuivre la mobilisation.

CéGéTtez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavalur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavalur.fr